

Chaque année l'Uriopss Hauts de France Nord Pas de Calais tient son **université des Présidents des associations de solidarité**. Ce temps fort permet aux Présidents d'échanger sur leurs visions, leurs attentes et ainsi faire vivre la fonction fédératrice de l'Uriopss. Il vise également à alimenter la fonction citoyenne et politique que font vivre au quotidien les associations de solidarité.

En cette année de congrès l'Uriopss a souhaité s'appuyer sur cette université afin de construire sa contribution au manifeste qui sera construit par l'Uriopss.

Ainsi les 60 Présidents d'association présents ont pu au cours d'une demie journée d'échanges en ateliers, formaliser leurs vision d'une société plus juste mais également le rôle qu'ils souhaitent y jouer.

Quels projet de société voulons-nous ?

Atelier animé par Marine Lemoine et Salomé Lenglet

Une société **INCLUSIVE** :

- Qui permette aux personnes de **se réaliser** et de **s'épanouir** notamment à travers leurs « talents ».
- Qui permette à chacun de **participer/contribuer** de manière pleine et entière à la société, d'en être **acteur** et d'y **contribuer**, en soutenant l'initiative et la créativité.
- Qui permette à tous de **se faire entendre** et d'**entendre** les besoins/aspirations des autres/
- De **connaissance** et **REconnaissance** de l'autre, de ses différences, pour apprendre à mieux vivre ensemble dans la **fraternité** et la **confiance**. Une **société plurielle** fondée sur le **respect des différences** de l'autre, dans la limite du droit.

Comment faire ?

- Par une « **pédagogie citoyenne continue** », un accès pour tous à une meilleure compréhension du monde.
- En n'oubliant pas le devoir de **transmission des expériences** : être ancré dans le passé pour pouvoir préparer l'avenir et innover sans faire table rase de l'expérience.
- En favorisant et rendant possible la **parole** et l'**expression de chacun**.
- En **refusant l'indifférence** et en reconnaissant les différences de l'autre.

Une société **DE BIEN COMMUN** :

- Où les **liens sociaux** sont renforcés, avec un **sentiment de « faire communauté »**.
- Où chacun a accès aux ressources lui permettant de comprendre la société (lisibilité, accessibilité), dans un principe d'**éducation citoyenne continue** (information, pédagogie, accompagnement...).
- Où les personnes se sentent **utiles** à la société et retrouvent du **sens**.
- Où **respect mutuel, humanité, dignité et épanouissement** sont des valeurs intrinsèques intégrés dans les rapports sociaux.
- Où les **besoins primaires** ne sont pas oubliés et sont accessibles pour tous, pour une société plus **égalitaire**.

- **Dans le vivre ensemble.**

Une société ÉGALITAIRE :

- Que l'**équité** et le fait de donner à tous selon ses besoins permettent d'aboutir à plus d'**égalité**.
- Une société **dynamique** et en **mouvement** où rien n'est figé, où l'évolution est permanente et l'innovation permise.

Une société SOLIDAIRE :

- Une société de **liens** et d'**entraide**.
- Une société de **coopération et de mutualisation**, où l'on peut unir ses forces pour mieux agir.
- **Penser et faire ensemble : faire communauté.**
- Une société où **la créativité** et l'**innovation** permettent à chacun d'apporter des solutions nouvelles aux problèmes sociaux.

Une société DE DROIT :

- Où le droit commun décline ces valeurs pour permettre leur respect, et non pas l'inverse.

Quelles sont vos principales attentes au sujet des politiques publiques ?

Atelier animé par Gilles Atmeare et Mathilde Le Bihan

1 - Du point de vue des personnes accueillies, accompagnées

Les points positifs

- De nombreuses expériences existent au niveau des associations sur le **partage** et l'**expression** des personnes. Il est cependant nécessaire de mieux les **valoriser**.

Les points négatifs

- Un **décalage** existe entre les politiques affichées/promises et les réalisations effectives.
- Pas ou très peu de **remise en question** des pouvoirs publics.
- Pas de **conscience** de la part des représentants de l'État de la situation dans laquelle se trouvent les personnes fragiles.
- La **paroles des personnes** directement concernées n'est pas prise en compte dans la construction, la conduite et l'évaluation des politiques publiques.
- Les politiques publiques et les textes sont trop **complexes** et **peu accessibles**, pour que les personnes concernées puissent s'impliquer dans leur construction.
- **Lourdeur** et dimension trop **bureaucratique** des démarches administratives, insurmontables pour certaines personnes si elles ne sont pas accompagnées.
- La **digitalisation** des démarches administratives présente des avantages dans la prise en charge des personnes mais quid de la fracture numérique qui exclue ?
- Trop de **cloisonnement** dans les politiques publiques malgré une volonté de décloisonnement.
- Problème de chronologie, de temporalité, **manque d'anticipation** et **temps administratif trop long** entre la phase d'identification des besoins et la mise en œuvre des lois. Par exemple : volonté de développer l'intervention à domicile pour limiter le nombre de placements en établissement, mais fermeture des places en même temps que le lancement du dispositif d'accompagnement des familles.
- **Pas assez de temps** pour installer véritablement les politiques et s'assurer qu'elle répondent aux besoins des personnes.
- Entrée territoriale parfois néfaste dans la recherche de solutions : « **chacun ses pauvres** ».

- Freins liés au caractère annuel des financements qui ne permet pas d'**inscrire les actions dans la durée**. Durée de financement insuffisante.

Les attentes en terme de politiques publiques

- Mettre réellement en oeuvre le préambule de la constitution relatif à la **dimension sociale** de notre République qui a le devoir de **reconnaitre, soutenir et protéger les plus fragiles**.
- Apporter des réponses aux **besoins fondamentaux** (*se nourrir, se loger, etc.*) comme par exemple la mise à l'abris des personnes. Une notion d'**urgence** et de **priorité** est à intégrer dans la construction des politiques publiques.
- Une **augmentation des revenus minimums**, devenue indispensable.
- Réfléchir dès la construction d'une politique publique, aux modalités de **participation** des personnes directement concernées et les **impliquer** également dans la conduite et l'évolution de cette politique.
 - En collectant et en partageant les **expériences positives**
 - En **simplifiant** les aspects administratifs trop lourd et trop complexes
 - En prenant en compte l'**illelectronisme** dans la digitalisation des démarches
 - En rendant les politiques et les textes **plus accessibles** (*un travail de décryptage avec eux serait intéressant à conduire pour une réelle appropriation*)
- **Anticiper** les besoins (*vieillesse de la population par exemple*), en prenant en compte la **temporalité** de la mise en oeuvre des réponses.
- La notion de **référence** est à approfondir, que les personnes puissent avoir un **interlocuteur unique**. Suivant les secteurs, la notion de **parcours** n'est pas la même.
- Renforcer la mise en oeuvre des **parcours** des personnes
 - En **décloisonnant** les politiques
 - En développant des **approches territoriales de proximité**
 - En **améliorant** la considération et les rapports entre les différentes administrations.

2 - Du point de vue des personnes morales

Les points positifs

- La **digitalisation** participe à la simplification des procédures. Exemple : *demandes de subventions en ligne avec de nouveaux outils proposés par les financeurs. Objectif de ne pas transmettre plusieurs fois les mêmes documents, permet de gagner du temps.*
- Force du **binôme administrateur-direction**, véritable plus-value du tandem dans les phases de rencontre, de négociation. La gouvernance est garante du « *pourquoi* » (sens, orientation politique), la direction du « *comment* » (déclinaison opérationnelle).
- Un vrai travail de **co-construction** des politiques publiques est possible. Il nécessite néanmoins une vraie **volonté** du partenaire.
- **Rencontres régulières entre les associations et représentants des pouvoirs publics** satisfaisantes en terme de rythme et d'impact. Le projet associatif avance mieux quand il est présenté et partagé largement, les partenariats sont facilités. Le monde associatif doit faire ses preuves et mieux valoriser l'existant et les possibles.

Les points négatifs

- Politiques publiques trop « **politiciennes** », qui dépendent et fluctuent en fonction des changements de majorité et d'élus. Il est indispensable pour les associations d'avoir de la **lisibilité** et de la **visibilité**.
- Les associations se heurtent parfois aux **choix des politiques** alors même que les techniciens soutiennent le dossier : manque d'**objectivité** parfois des élus alors qu'il existe un cahier des

charges, des critères établis... Manque parfois de **transparence** sur les attributions. Motif souvent évoqué en cas de refus : le manque de visibilité sur l'action alors même que l'enjeu est de stabiliser des financements et une organisation pour inscrire les projets dans la durée.

- **Lourdeur des évaluations** qui démobilisent les équipes (notamment des bénévoles administrateurs) et freinent l'enthousiasme et la volonté d'innover.

Les attentes en terme de politiques publiques

- Freiner la **logique de normalisation**, la vision trop administrative et normative du contrôle pour laisser de la place à la **prise de risques** qui permet d'**innover**. Ne pas systématiquement tout « démolir », laisser le temps aux associations de faire leurs preuves.
- **Ancrer** les politiques publiques sur les **territoires** sur lesquels les associations interviennent afin de tenir compte des **spécificités** locales.
- Accepter que les politiques publiques ne se déclinent pas toujours de la même manière partout.
- Instaurer des **lieux de concertation** ritualisés sur les **besoins** des personnes sur les territoires.
- **Mettre en oeuvre** effectivement les orientations politiques, freinées par défaut de coordination, notamment sur l'accès aux **droits fondamentaux**.
- Améliorer les **relations entre les administrations** comme par exemple celles entre l'ARS et le Conseil Départemental.
- Remettre en cause l'**articulation des institutions** et améliorer la cohérence entre services.
- Gagner en **efficacité** en simplifiant les démarches administratives : en limitant le nombre d'interlocuteurs et le nombre de pièces demandées.
- Sortir d'une vision strictement économique, penser l'**impact social** des actions et leurs plus-values pour l'**équilibre de la société**.
- **Entendre** et reconnaître les **associations** dans leur capacité à partager des éléments de diagnostic. Permettre aux associations de se concentrer sur leur mission d'**observation sociale**.
- **Écoute, confiance** de la part des pouvoirs publics envers les associations, contrôler autrement en revenant aux finalités, au **sens** de l'action. **Franchise** et **intelligence collective** sont indispensables de part et d'autres pour mener des projets pertinents.
- Interroger la pertinence des **outils d'évaluation** des pouvoirs publics.
- Laisser davantage de place à l'**initiative** et à l'**adaptabilité** pour les associations. Laisser des **marges de manoeuvre** pour mener des expérimentations.
- Remettre le **sens** au coeur des réflexions : « *Comment on vit ensemble ?* », « *Comment on fait société ?* ».

Que pouvons-nous apporter en tant qu'associations ?

Atelier animé par Ahmed Hegazy et Elodie Levray

Les rôles pour des associations :

- Un rôle de **veilleur**, de **détection** et de **relais** des besoins de la population. Les associations doivent être à l'affût pour **diagnostiquer** les changements de la société.
- Un rôle d'**interpellation**/« **d'aiguillon** », à la fois de la société civile et des pouvoirs publics. Les associations témoignent des **réalités sociales** du grand public et des personnes accompagnées. Être la personne morale qui « dérange », qui pose les questions qui « fâchent », qui amène le **débat**.
- Un rôle d'**aide** : être un **espace intermédiaire** entre les politiques publiques et les personnes de la société civile, être **force de proposition** pour construire des réponses aux besoins des populations.

- Un rôle d'**aide et d'accompagnement** auprès des publics : accompagner l'**émancipation**, l'accès à la **citoyenneté**, à la **solidarité**, à la **mixité** et de manière globale, à toutes les grandes **valeurs éthiques**.
- Être **un lieu de la démocratie** : créer du **lien** et **associer** les personnes accompagnées, faire émerger de l'**intelligence collective**, faire travailler l'**humanité**.
- Être **un lieu d'innovation** : capacité à agir, à être réactives, à s'adapter aux changements institutionnels et territoriaux, et à anticiper les besoins des populations accompagnées.

Ces rôles sont **indissociables** les uns des autres et le rôle global de l'association se comprend au regard de la **complémentarité** entre ces différents axes.

Les chantiers que les associations ont à investir :

- **Valoriser** leurs actions, **mettre en valeur** les bonnes pratiques pour les publics accompagnés, pour les administrateurs et pour les salariés et bénévoles. Objectifs :
 - Donner à voir ce qu'elles font pour faire **connaître et reconnaître la valeur de ses actions**.
 - Donner à voir ce qu'elles font dans l'idée de faire un **échange d'expériences** et adopter une **vision coopérative** entre acteurs sur un même territoire, ou en entre structures.
 - Donner à voir ce qu'elles font pour **valoriser les personnes** qui portent ces actions et qui contribuent à les mettre en oeuvre.
 - Donner à voir ce qu'elles font pour pouvoir « **garder la main** » **sur ce qu'elles font** dans un contexte en mouvement.